



La Commune de Saint-Paul recrute
Pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement de JUILLET- AOÛT 2023
(Emplois saisonniers)

UN COORDONNATEUR /COORDONNATRICE du 1^{er} juin 2023 au 31 août 2023

2 postes à pourvoir, 2 profils recherchés : « logistique » et « ressources humaines »

Qualifications et expériences souhaitées :

Profil de poste « logistique » :

- Missions : préparation matériel et logistique des ALSH, inventaire et répartition du matériel pédagogique, recensement, préparation et suivi des commandes de matériel, livraisons sur site (liste non exhaustive)
- Formations et expériences souhaitées : dans le secteur de l'animation ou logistique. Niveau bac

Profil de poste « ressources humaines » :

- Missions : gestion des procédures de recrutement, constitution des équipes de saisonniers, suivi administratif des contrats (liste non exhaustive)
- Formations et expériences souhaitées : dans le secteur de la gestion RH. Niveau bac+2

Compétences transversales :

- Maîtriser les outils bureautiques (traitement de texte, tableur),
- Sens des Relations Humaines et goût du travail en équipe,
- Rigueur et Méthodologie,
- Connaissance de l'environnement Accueil Collectif de Mineurs et maîtrise des bases de la réglementation ACM en vigueur souhaitée.

Modalités de candidature :

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3 daté de moins de trois mois) accompagnés de la copie des diplômes

A Monsieur Le Maire de Saint-Paul – CS 51015 – 97864 SAINT PAUL Cédex
Ou par email alsh.drh@mairie-saintpaul.fr

Date limite de candidature : 12/05/2023



La Commune de Saint-Paul recrute
Pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement de JUILLET - AOÛT 2023
(Emplois saisonniers)

DES DIRECTEURS/DIRECTRICES D'ALSH du 19 juin 2023 au 11 août 2023

Qualifications requises :

Le(la) candidat(e) devra justifier de la possession de l'un des titres ou diplômes ci-après :

- B.A.F. D. (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) ou stagiaires B. A.F. D,
- BEATEP (Brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire),
- BPJEPS (Brevet Pro. de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et Sport) - option Loisirs tous Publics,
- D.E.J.E.P.S. (Diplôme d'État de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et Sport),
- ou autre diplôme admis en équivalence (liste des titres et diplômes fixée par l'arrêté du 09/02/2007).

Compétences

- Maîtriser les outils bureautiques (traitement de texte, tableur),
- Sens des Relations Humaines et goût du travail en équipe,
- Rigueur et Méthodologie,
- Management d'équipe,
- Compétences pédagogiques,
- Connaissances de l'enfant (besoins, capacités, ... aux différents stades de son développement)
- Maîtrise de la réglementation ACM en vigueur.

Expérience : souhaitée en direction d'ACM.

Modalités de candidature :

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3 daté de moins de trois mois) accompagnés de la copie des diplômes

A Monsieur Le Maire de Saint-Paul – CS 51015 – 97864 SAINT PAUL Cédex
Ou par email alsh.drh@mairie-saintpaul.fr

Date limite de candidature : 19/06/2023



La Commune de Saint-Paul recrute
Pour les Accueils de Loisirs Sans Hébergement de JUILLET – AOÛT 2023
(Emplois saisonniers)

DES DIRECTEURS – DIRECTRICES ADJOINTS.ES – embauchés du 10 juillet 2023 au 8 août 2023

Qualifications requises

Le (la) candidat(e) devra justifier de la possession de l'un des titres ou diplômes ci-après :

- B.A.F. D. (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur), ou stagiaires B. A.F. D
- BPJEPS (Brevet Pro. de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et Sport) - option Loisirs Tous Publics
- Ou autre diplôme admis en équivalence (liste des titres et diplômes fixée par l'arrêté du 09/02/2007).

Et de l'une des qualifications suivantes :

- PSC1 ou SST (à jour).

DES ANIMATEURS - ANIMATRICES - embauchés du 10 juillet 2023 au 8 août 2023

Qualifications requises

Le (la) candidat(e) devra justifier de la possession de l'un des titres ou diplômes ci-après :

- B.A.F.A (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs) ou stagiaires BAFA,
- CAP petite enfance, Licence de STAPS, BAPAAT, CPJEPS, CQP Péricolaire
- Ou autre diplôme admis en équivalence (liste des titres et diplômes fixée par arrêté du 09/02/07).

DES ASSISTANTS.ES SANITAIRES -- embauchés du 10 juillet 2023 au 8 août 2023

Qualifications requises

- PSC1 ou SST (à jour)
- Et diplôme dans le domaine du social, de la santé/prévention et/ou de l'animation/éducation.

DES ANIMATEURS SPORTIF - embauchés du 11 juillet 2023 au 8 août 2023

Qualifications requises

B.E.E.S. (Brevet d'État d'Éducateur Sportif),

Licence STAPS (L2 et 3),

B.E.E.S.A.P.T. (Brevet d'État d'Éducateur Sportif Option animation des Activités Physiques pour tous).

Compétences et expériences attendues (tous postes)

- Expérience auprès des enfants en milieu éducatif et activités d'animation,
- Sens des relations humaines, goût du travail en équipe,
- Rigueur, méthodologie, discrétion professionnelle,
- Sens du service public, exemplarité,
- Dynamisme, engagement,
- Sens des responsabilités.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV, un extrait de casier judiciaire (bulletin n°3 daté de moins de trois mois) accompagnés de la copie des diplômes

A Monsieur le Maire de Saint-Paul – CS 51015 – 97864 SAINT PAUL Cédex
ou par email alsh.drh@mairie-saintpaul.fr